



Vente immeuble avec locataire sans bail

Par **diogene2007_old**, le **04/10/2007** à **14:18**

Bonjour, je vends mon immeuble dans lequel un logement est occupé par un locataire depuis une dizaine d'années, sans que jamais il n'ait été signé de bail. Le loyer est justifié par quittance mensuelle.
Aujourd'hui, je vends mon bien, quels sont la procédure et les délais pour justifier un congé au locataire ?
Merci de votre attention.